

LE BREF



LES MANCHETTES

Le Bref

Le nouveau cyberbulletin du Barreau du Québec

Le 15 de chaque mois, *Le Bref* sera au rendez-vous. Le 15 de chaque mois, *Le Bref* vous transmettra nouvelles, trucs et conseils. Le 15 de chaque mois, *Le Bref* sera **votre** lien électronique avec le Barreau du Québec. Le 15 de chaque mois, *Le Bref* parlera déonto, position, carrière et formation. *Le Bref* en bref ? Un bulletin électronique qui présente des textes courts et des compléments d'information disponibles en tout temps sur le site Web du Barreau ! Longue vie au *Bref* !

www.barreau.qc.ca/LeBref

RÉCENTES POSITIONS DU BARREAU

Âge de protection et casier
judiciaire (novembre 2006)

Produits et instruments
d'activités illégales
(novembre 2006)

Dispositions législatives et
santé (décembre 2006)

[Consulter l'ensemble des
positions du Barreau](#)

Congrès 2007

Assurez-vous d'avoir accès à votre hôtel
préféréd. Réservez dès maintenant !



Le Congrès 2007 du Barreau du Québec, « Tous



ensemble », aura lieu à Tremblant, les 31 mai et 1^{er} et 2 juin 2007. L'information concernant l'hébergement est accessible sur le site Web du Barreau. Réservez dès maintenant ! Les tarifs privilégiés, **à partir de 99 \$ par nuitée**, sont disponibles pour un temps limité.

www.barreau.qc.ca/congres/2007

Avis important : assurance médicaments

Les amendements apportés à la *Loi sur l'assurance médicaments* obligeront, à compter du 1^{er} mars 2007, les membres du Barreau actuellement inscrits auprès du régime d'assurance médicaments de la RAMQ à souscrire leur assurance médicaments auprès du programme mis en place par la Corporation de services du Barreau.

www.barreau.qc.ca/quoideneuf/assurancemedicaments.html

Justice participative



La justice participative est une façon différente de faire valoir ses droits et de faciliter l'accès à la justice. La personne, avec l'assistance de son avocat, choisit le mode de prévention et de

résolution de son conflit en fonction de ses besoins, de ses intérêts et de ses moyens. En mars dernier, les instances du Barreau du Québec ont décidé, par voie de résolution, d'appuyer les efforts de promotion et d'information sur la justice participative et ce, tant auprès des membres qu'auprès du grand public. Il en résulte, entre autres, une campagne d'information menée avec **Éducaloi**, de la formation offerte par la formation continue du Barreau du Québec en novembre dernier, des **dépliants**

INFO-DÉONTO Prévenir et guérir

La majorité des plaintes ou insatisfactions rapportées au bureau du Syndic pourraient être prévenues. INFO-DÉONTO vise à vous apporter de l'information et à vous transmettre les meilleures pratiques pour vous aider à prévenir des situations difficiles.

Plaintes concernant un avocat qui ne répond pas à son confrère.

La question : lorsqu'un avocat ne donne pas suite à vos nombreux appels et lettres, pouvez-vous écrire à cet avocat et transmettre copie conforme au client de celui-ci qui omet d'y donner suite ?

La réponse : non, car cette action – née d'une bonne intention – est contraire à la déontologie.

Pourquoi ? Parce que la copie de la lettre est similaire à une communication avec la partie adverse (voir article 3.02.01 h) du *Code de déontologie*).

Cliquez ici pour savoir comment traiter la situation

d'information, une série d'articles dans le *Journal du Barreau* et des présentations dans des salons et congrès divers.

Devenez un As... de la gestion

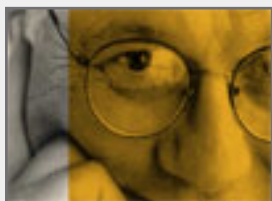


La Corporation de services du Barreau du Québec propose à ses membres de devenir As de la gestion par l'entremise de son programme d'amélioration

soutenue de la gestion offert en collaboration avec le Groupe Conseil CFC. Devenez un As... de la gestion des travaux, de la technologie, de la gestion des ressources humaines et financières, du développement des affaires et de la vie associative !

www.barreau.qc.ca/fr/services/as.html

La Cyberformation fait des adeptes !



Plus de 100 personnes ont bénéficié d'une Cyberformation du Barreau du Québec. L'été dernier, lors d'un sondage, 85 % des personnes interrogées se sont dit satisfaites

ou très satisfaites de l'expérience de

l'environnement de Cyberformation. Les derniers-nés de la

Cyberformation : ***Le partage du régime matrimonial de la société***

d'acquêts et ***Les lésions professionnelles de A @ Z.***

www.barreau.qc.ca/quoideneuf/cyberformation.html

JURICARRIÈRE

Avocat en droit des affaires

Pratique privée. Temps plein.
Montréal.

Date limite pour postuler :
22 janvier 2007

WEB-ATOUT

Journal du Barreau | Saviez-vous que la version intégrale du *Journal du Barreau* est déposée chaque mois sur le site Web, dès sa parution ?
www.barreau.qc.ca/journal/DerniereEdition.html

À NE PAS MANQUER DANS L'ÉDITION DU JOURNAL DU BARREAU DE FÉVRIER

Dossier : Le droit pénal international

L'accommodement raisonnable... ou déraisonnable ?

Colloque : Les développements récents en droit de la santé et sécurité au travail

Communauté juridique : événements et formations

Soucieux de présenter à ses membres l'éventail le plus large possible d'activités de formation pertinentes à leur pratique, le Barreau s'associe au CAIJ pour signaler, sur le Web, les formations et événements intéressants pour la communauté des avocats du Québec. À cet effet, vous êtes invités à nous faire parvenir vos suggestions de formations et d'événements par courriel : information@barreau.qc.ca. Une fois validées par le Service des communications du Barreau, celles-ci seront transmises au CAIJ qui les affichera sur son site Web : www.caij.qc.ca/CAIJDocs/formation/barreau. Un lien vers cette page est présenté à partir de la page d'accueil du site Web du Barreau, assurant ainsi une bonne visibilité à vos activités.

ORGANISMES AFFILIÉS

Fondation du Barreau

Soirée bénéfique avec le Dr David Suzuki



19 avril 2007 au Centre Mont-Royal à Montréal.

Conférence du Dr David Suzuki :

"Climate Changes and the Cost to the Economy".

Information et réservation : 514 954-3461.

www.fondationdubarreau.qc.ca

Bulletin *Præventio*

Édition de décembre 2006



Præventio, le bulletin de prévention du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec, est disponible sur le Web. En manchettes dans le numéro de décembre : *Les 10 meilleurs moyens de s'attirer des problèmes en responsabilité professionnelle; Les 10 pires raisons d'ignorer la prévention en*

responsabilité professionnelle; Le top ten des dossiers traités par le Fonds d'assurance responsabilité

professionnelle du Barreau du Québec; Vous partez en vacances ?; Avis aux voyageurs : votre ordinateur portable.

www.assurance-barreau.com/fr/bulletin.html

DANS LES ASSOCIATIONS

En complément de la page mensuelle publiée dans le *Journal du Barreau*.

AQAAD

Colloque de l'Association des avocats et avocates de la défense



Le tout premier Colloque de l'Association des avocats et avocates de la défense (AQAAD) se tiendra les 8 et 9 février 2007, à Val-Morin dans la très belle région des Laurentides. Les conférences porteront sur des sujets aussi variés que le droit des jeunes; les critères et l'état du droit; les troubles mentaux et les erreurs judiciaires;

l'article 534 C.cr.; les rudiments de la facilitation en matière criminelle; la technique « Reid » en matière d'interrogatoire des prévenus; les facultés affaiblies, les interrogatoires et les contre-interrogatoires. L'inscription est en cours. Hâtez-vous !

www.aqaad.com/president.php

Le Bref est produit par le Service des communications du Barreau du Québec. Pour toute information, veuillez communiquer avec Mme Chantale Pelletier, coordonnatrice des communications imprimées et électroniques, par courriel nouvelles@barreau.qc.ca ou par téléphone au 514 954-3400, poste 3107.

Le Bref est envoyé le 15 de chaque mois aux membres du Barreau disposant d'un courriel ainsi qu'aux personnes qui se sont abonnées gratuitement par l'intermédiaire de notre site Web. Pour consulter les numéros antérieurs du bulletin, pour vous abonner gratuitement, pour retirer votre courriel de notre liste de distribution ou pour modifier votre adresse de courriel, visitez le www.barreau.qc.ca/LeBref.

ENCADRÉ JURICARRIÈRE : si vous désirez faire paraître une offre d'emploi dans l'encadré JURICARRIÈRE, vous devez d'abord inscrire votre offre sur le site Web [JURICARRIÈRE](#). Lorsque votre inscription au site JURICARRIÈRE est complétée, communiquez avec Mme Claire Mercier, au 514 954-3440, pour acheter l'encadré. Veuillez noter qu'une seule offre sera affichée par bulletin.

La forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.

